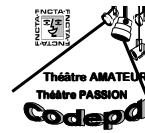




festival
national
théâtre
contemporain
amateur

**Châtillon-sur-
Chalaronne**

Comité Départemental de l'Ain de la FNCTA (CODEPA)
52 Place St Vincent de Paul 01400 Châtillon-sur-Chalaronne



Venez participer au

25ème FESTIVAL NATIONAL DE THEATRE CONTEMPORAIN

du 1^{er} au 5 juin 2011 à Châtillon-sur-Chalaronne (Ain)

Châtillon, charmante petite ville fleurie sur les rives de la Chalaronne dans l'Ain, à 50 km au nord-est de Lyon, est desservie par les autoroutes A6 (sortie Belleville à 15 km) et A40 (sortie 3 à 20 km) et la gare TGV de Mâcon-Loché.

Ce festival programme des spectacles écrits **après 1945** joués par une troupe **adhérente à la FNCTA** (si le siège de la troupe est en France), et avec une préférence pour les auteurs vivants qui peuvent participer au festival. Il doit sa renommée à l'accent mis sur la rencontre entre les auteurs, les acteurs et les spectateurs. Aux spectacles s'ajoutent des lectures inédites, des débats, des ateliers, ouverts à tous.

Toutes ces manifestations se déroulent dans diverses salles de Châtillon et de la Communauté de Communes « Chalaronne Centre » mais aussi dans d'autres lieux : médiathèque, musée, école de musique, rues de la ville...).

Informations en ligne : www.fncta-rhone-alpes.fr et www.fncta.fr

Courriel : festival-chatillon@fncta.fr

Conditions de programmation des spectacles

La programmation s'établit en premier chef sur la qualité des spectacles, mais tient compte d'autres critères, en particulier la diversité des genres, des styles et des écritures, ainsi que les contraintes de plateaux et des lieux de représentation, tout ceci afin de bâtir un festival aussi varié que possible. Toutes les formes théâtrales sont donc bienvenues, mais les spectacles **n'excédant pas 1h30** et faisant intervenir **au moins 2 comédiens** en scène seront systématiquement privilégiés, hormis spectacles vraiment exceptionnels. En dernier recours, le choix des spectacles programmés est fait par le Comité d'Organisation sur proposition de la Commission Programmation.

Conditions d'indemnisation des troupes

Défraiement des déplacements : 0,25 € / km* / voiture**

Prise en charge de l'hébergement : 1 repas et 1 nuit avec **petit-déjeuner** pour chaque membre*** de la troupe effectivement présent. Dans le cas où la troupe joue son spectacle plus d'une fois, la prise en charge de son hébergement sera calculée par le Comité d'Organisation.

Règles : La *distance est évaluée par le site « Michelin.fr ». Une **voiture emmène au maximum 4 personnes.

La ***composition de la troupe est évaluée ainsi : nombre d'acteurs sur scène + 2 techniciens effectivement présents (régie, mise en scène, ...)

Ainsi, le déplacement d'un spectacle à 3 comédiens (donc 5 personnes au total) est défrayé sur la base de 2 voitures.

CANDIDATURE

Votre spectacle candidat doit être impérativement joué en représentation publique avant le **vendredi 25 mars 2011**.

Votre dossier de candidature est à envoyer **le plus tôt possible (1 mois avant la date de la dernière représentation publique et au plus tard le 31 décembre 2010)** au secrétariat de la Commission Programmation :

Philippe CHIGNIER 267 chemin du divin 69480 ANSE.

Votre dossier de candidature devra comporter impérativement les éléments suivants :

- La fiche de candidature ci-dessous dûment informée.
- L'autorisation SACD de jouer le spectacle jusqu'en **juin 2011**.
- Le calendrier des représentations jusqu'au **25 mars 2011**..
- Une vidéo du spectacle, dans les conditions de représentation en durée réelle sans coupure. *Attention, le spectacle candidat devra être strictement conforme à celui proposé aux visionneurs, que ce soit en vidéo ou en représentation (comédiens, durée, mise en scène...).*
- Un chèque de **20 €** pour les frais de gestion des candidatures (conservé dans tous les cas) et un chèque de **36 €** pour l'inscription (qui ne sera conservé que si le spectacle est programmé), tous deux à l'ordre du Comité Départemental de l'Ain de la FNCTA (CODEPA).
- Un plan de feux et toutes éventuelles spécificités techniques (son, vidéo, hauteur sous cintres...).

Tout autre document sur le spectacle sera apprécié : note d'intention du metteur en scène, note sur l'auteur, dossier de presse, etc....

La programmation sera établie le **8 avril 2011**.

Si votre spectacle n'en fait pas partie, votre dossier et le chèque de 36 € vous seront alors retournés.

----- ✂ -----
CANDIDATURE au 25^{ème} Festival National de Théâtre Contemporain du 1^{er} au 5 juin 2011

Carte d'identité de la troupe

Nom de la troupe	Ville et département	Nom et adresses (postale et électronique) du responsable	Téléphone du responsable (*)	No FNCTA (ou « adhésion en cours »)

(*) **IMPORTANT** : il devra être joignable facilement et rapidement pour le suivi de la candidature

Carte d'identité du spectacle

Titre	Auteur	Edition	Année	Durée	Nbre de comédiens

Contraintes techniques

Ouverture du cadre mini	Profondeur de plateau mini	Hauteur sous cintres mini	Puissance électrique mini	Installation son	Plein air possible ?	Temps de montage	Temps de démontage
					Jour : O/N Nuit : O/N		

Composition de la troupe pour le spectacle (Comédiens + techniciens)

NOM	Prénom	Age	Attribution ou rôle dans la pièce (personnage, metteur en scène, technicien...)	N° licence individuelle FNCTA

Indiquez ci-dessous si, parmi les dates de programmation, vous avez des empêchements majeurs et/ou si certains membres de la troupe nécessitent un accueil particulier en raison d'un handicap.